



Bâtiment et santé publique

Une problématique sous contrôle ?

Sensibilisés par les « affaires » de l'amiante et des peintures au plomb qui révélèrent l'impact des matériaux sur la santé, les Français sont aujourd'hui attentifs à la dimension sanitaire de leur habitat. Les nouvelles réglementations assurent-elles une meilleure protection? Les acteurs du bâtiment ont-ils tout mis en œuvre pour améliorer les qualités du bâti? Les Echos Bâtiment, Le Mag' a interrogé Suzanne Déoux, médecin expert en santé environnementale sur sa vision de la situation. Réponses d'une passionnée d'éco-santé...

Le Mag' : Les problématiques de santé liées au bâtiment vous semblent-elles bien posées en France ?

Suzanne Déoux : Dans notre pays, les impacts sanitaires à court terme mobilisent plus que ceux à long terme. Les décès rapides par intoxication ou par infection préoccupent davantage que les affections d'évolution lente qui sont aussi responsables de décès. On se préoccupe du monoxyde de carbone, responsable de 300 morts par an ou des légionelles, avec

150 décès par an. Mais, aucune disposition réglementaire n'est encore prise pour limiter l'exposition au radon dans l'habitat qui « officiellement » est responsable, en France, d'environ 2000 cancers du poumon par an. Si on inclut une fraction des décès dus à l'asthme et à l'amiante, le coût humain annuel du bâti s'élève au moins à 3000 morts. Le bâtiment tue ainsi cinq fois plus que le sida ! On en parle moins... Nous passons entre 80 et 90 % de notre temps à l'intérieur. La dégradation de la qualité

de l'air des bâtiments aggravent ainsi les symptômes allergiques des personnes sensibilisées. On néglige aussi le coût sanitaire des arrêts maladies, de l'absentéisme ou des pertes de productivité des personnes qui travaillent dans des bâtiments tertiaires (écoles ou bureaux) dits malsains. Une mauvaise ventilation et une hygrométrie trop élevée y facilitent la propagation des épidémies de grippe et de rhume, le développement d'allergènes responsables de crises d'asthme, mais aussi

← **Discussion animée entre deux fervents défenseurs de la santé publique : Suzanne Déoux, médecin et Jens S. Dupont, Directeur de la Communication, Knaut.**

la survenue de divers symptômes* regroupés sous l'appellation « syndrome des bâtiments malsains ». Le bruit a aussi un impact sanitaire très négligé, car il ne tue pas directement. Toutes ces maladies engendrent des coûts, évalués, depuis 1997, par W.Fisk, chercheur du laboratoire américain Lawrence-Berkeley. Selon lui, de 17 à 48 milliards de dollars pourraient être économisés chaque année aux USA, simplement en améliorant la qualité des bâtiments tertiaires. Nous n'avons malheureusement pas d'étude de ce type en France. Nous avons une culture de curatif et pas du préventif !

La démarche HQE® (Haute Qualité Environnementale) privilégie surtout les performances énergétiques et n'inclut pas les coûts sanitaires dans le coût global du bâti. Ceux-ci, non pris en charge par le maître d'ouvrage, sont donc reportés sur l'ensemble de la société. C'est un exemple de la politique du pollueur-non payeur !

Intervenir systématiquement en phase de conception d'un bâtiment.

L. M. : Des actions ont pourtant été initiées...

S.D. : Dans le Plan National Santé Environnement 2004-2008 (PNSE), des actions importantes ont été définies pour améliorer l'environnement bâti. Mais leur traduction concrète semble difficile ! L'action 15 prévoit, par exemple, l'étiquetage sanitaire des matériaux avec l'objectif de 50 % de produits étiquetés mis sur le marché en 2010. En 2007, il y en a 0 % ! L'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail a défini un protocole d'évaluation des émissions des composés organiques volatils (COV) et du formaldéhyde des produits de construction et de décoration. Mais cette démarche est basée sur le volontariat des fabricants, un peu frileux à rendre possible cette information sans y être obligés.

Suite aux travaux de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail a proposé, en 2007, des valeurs guides de l'air intérieur pour le formaldéhyde et le monoxyde de carbone. Il est reconnu que le renouvellement de l'air des écoles est largement insuffisant. Que fait-on ? En attendant la mise en place d'une réelle gestion de ce problème, des petits moyens pourraient déjà apporter une amélioration rapide comme en Norvège où des petits capteurs de

CO² installés, dans les salles de classe, informent du confinement et de la nécessité d'ouvrir les fenêtres. Une avancée est néanmoins survenue grâce à la directive COV peintures qui impose, sur l'étiquette, l'indication de la teneur maximale en COV du produit. Obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2007, cette information est très utile pour prescrire ou appliquer des peintures ou des vernis les moins polluants possible de l'air intérieur. Je pense qu'une grande partie du retard français provient du fait que le problème concerne quatre ministères (Logement, Santé, Recherche et Ecologie). Il nous manque une vision globale.

L.M. : Quelles solutions attendez-vous des pouvoirs publics ?

S.D. : J'aimerais d'abord que soit initiée une réelle politique de gestion de la qualité de l'air intérieur à l'image de celle mise au point par l'US-EPA, l'Agence de Protection de l'Environnement des Etats-Unis. Un de ses axes stipule que « la prévention de la pollution et des solutions efficaces aux problèmes de pollution de l'air intérieur doivent intervenir systématiquement dans les phases de conception, de construction et de maintenance des bâtiments ».

En France, nous avons de réels problèmes sanitaires liés au manque d'entretien du bâti et de tous les équipements. Une obligation de maintenance régulière serait, en particulier, nécessaire pour les systèmes de ventilation. Un nouveau corps de métier doit être créé pour que la ventilation des bâtiments soit confiée à des spécialistes, car les enjeux sanitaires et environnementaux sont considérables.

Si la commande publique intégrait cette dimension sanitaire à leurs bâtiments, alors tous les autres acteurs suivraient : architectes, bureaux d'études, industriels, laboratoires...

L.M. : Redoutez-vous un autre scandale du type amiante ?

S.D. : Non, car nous avons tout de même tiré les leçons de l'amiante. Nous savons qu'un produit, même naturel, peut être dangereux et qu'une maladie peut se déclencher longtemps après l'exposition au produit. Les mentalités ont changé, nous avons une autre culture face au risque et à son évaluation. ■

* Irritations oculaires, nasales et cutanées, maux de tête, fatigue, sensations d'oppression respiratoire.

Suzanne Déoux

Parcours d'une pionnière

Docteur en Médecine, spécialiste en otorhino-laryngologie, Suzanne Déoux se consacre depuis plus de vingt ans aux effets des bâtiments sur la santé des hommes. Dès 1986, elle décide de se lancer dans la prévention et fonde MEDIECO, une société d'ingénierie de santé environnementale et d'écologie médicale. Sur la base de son approche globale Habitat Qualité Santé®, elle mène des actions de formation et d'information envers les professionnels du bâtiment et de la santé. Elle conseille également des acteurs de la construction et assure des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre.

Sa bibliographie



■ **Bâtir éthique et responsable**, auteur du chapitre 6 « diminuer les coûts sanitaires du bâti : une urgence éthique de la responsabilité », avril 2007, Éditions du Moniteur.

■ **Le guide de l'habitat sain**. Pour bâtir une santé durable, 2002, 2^{ème} édition octobre 2004. Medieco Éditions, Eyrolles diffusion.

■ **L'air et la santé**. Co-auteur du chapitre 4 de l'ouvrage dirigé par Pr Denis Charpin, mai 2004, Médecine-Sciences Flammarion.

■ **Habitat qualité santé, clef en main**. Des bâtiments respectant l'homme et l'environnement, Septembre 1997 Medieco Éditions.

■ **L'écologie, c'est la santé**. L'impact des nuisances de l'environnement sur la santé. Mars 1993, Éditions Frison-Roche.

■ **Le radon en question**, mémoire présenté à la faculté de médecine de Montpellier, Septembre 1993.

Ouvrage en préparation :

Bâtir pour la santé des enfants (parution 2008)